

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57)
Commune

Numéro SIRET : 21070005000011
Poste comptable : SGC de PRIVAS

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	44
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	48
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	53
B3.2 - Etalement des provisions	55
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	56
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	58
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	59
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	60
B9 - Etat du personnel	61
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	65
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	69
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	70

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1578

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1750768

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	870.81
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	888.61
3	Dépenses d'équipement brut / population	253.93
4	Encours de dette / population (2) (3)	549.46
5	DGF / population	96.32
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.39 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	114.4531 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	28.58 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	61.834 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	2 125 420,18	1 994 840,82	276 355,43	A1	145 776,07
Investissement	768 625,70	598 053,07	(3) 40 503,48	A2	-130 069,15
Fonctionnement	1 356 794,48	1 396 787,75	(4) 235 851,95	A3	275 845,22

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 182 350,00	III + IV	145 394,00	B1	-36 956,00
Investissement	I 182 350,00	III	145 394,00	B2	-36 956,00
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	108 820,07
Investissement	A2 + B2	-167 025,15
Fonctionnement	A3 + B3	275 845,22

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 182 350,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	74 300,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 950,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	600,00
21	Immobilisations corporelles (3)	105 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 145 394,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	145 394,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	695 349,85	862 375,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	182 350,00	145 394,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 130 069,15	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		1 007 769,00	1 007 769,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 511 043,00	1 402 222,93
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 108 820,07
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 511 043,00	1 511 043,00

TOTAL DU BUDGET (4)	2 518 812,00	2 518 812,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	16 565,00	1 950,00	0,00	0,00	1 950,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	28 957,00	600,00	0,00	0,00	600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	820 881,00	105 500,00	400 700,00	400 700,00	506 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		866 403,00	108 050,00	400 700,00	400 700,00	508 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 202,00	0,00	1 901,00	1 901,00	1 901,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	323 248,00	74 300,00	230 748,85	230 748,85	305 048,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses financières		328 450,00	74 300,00	234 649,85	234 649,85	308 949,85
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 194 853,00	182 350,00	635 349,85	635 349,85	817 699,85

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 975,60		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		24 975,60		60 000,00	60 000,00	60 000,00

TOTAL	1 219 828,60	182 350,00	695 349,85	695 349,85	877 699,85
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	130 069,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 007 769,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	442 428,00	145 394,00	263 845,00	263 845,00	409 239,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	392 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		834 428,00	145 394,00	403 845,00	403 845,00	549 239,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 000,52	0,00	85 000,85	85 000,85	85 000,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	167 025,15	167 025,15	167 025,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 230,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes financières		73 230,52	0,00	261 626,00	261 626,00	261 626,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		907 658,52	145 394,00	665 471,00	665 471,00	810 865,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	229 024,00		119 646,00	119 646,00	119 646,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	17 667,00		17 258,00	17 258,00	17 258,00
041	Opérations patrimoniales (10)	24 975,60		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		271 666,60		196 904,00	196 904,00	196 904,00

TOTAL	1 179 325,12	145 394,00	862 375,00	862 375,00	1 007 769,00
--------------	---------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 007 769,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	136 904,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	374 188,00	0,00	349 088,00	349 088,00	349 088,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	785 000,00	0,00	802 400,00	802 400,00	802 400,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00	49 900,00	49 900,00	49 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	115 023,00	0,00	135 251,00	135 251,00	135 251,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 326 211,00	0,00	1 336 639,00	1 336 639,00	1 336 639,00
66	Charges financières	32 300,00	0,00	37 000,00	37 000,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		500,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 366 011,00	0,00	1 374 139,00	1 374 139,00	1 374 139,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	229 024,00		119 646,00	119 646,00	119 646,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	17 667,00		17 258,00	17 258,00	17 258,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		246 691,00		136 904,00	136 904,00	136 904,00

TOTAL	1 612 702,00	0,00	1 511 043,00	1 511 043,00	1 511 043,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 511 043,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	11 300,05	0,00	19 100,93	19 100,93	19 100,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 918,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	228 169,00	0,00	240 211,00	240 211,00	240 211,00
731	Fiscalité locale	723 057,00	0,00	729 266,00	729 266,00	729 266,00
74	Dotations et participations (3)	310 206,00	0,00	316 345,00	316 345,00	316 345,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 200,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
Total des recettes de gestion courante		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	108 820,07
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 511 043,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	136 904,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 901,00	0,00	1 901,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	305 048,85	0,00	305 048,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 950,00	0,00	1 950,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	600,00	60 000,00	60 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	506 200,00	0,00	506 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		817 699,85	60 000,00	877 699,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	130 069,15
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 007 769,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	349 088,00		349 088,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	802 400,00		802 400,00
014	Atténuations de produits	49 900,00		49 900,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	135 251,00	0,00	135 251,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	500,00	17 258,00	17 758,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		119 646,00	119 646,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 374 139,00	136 904,00	1 511 043,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 511 043,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	85 000,85	0,00	85 000,85
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	409 239,00	0,00	409 239,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	140 000,00	60 000,00	200 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 258,00	17 258,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		119 646,00	119 646,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 600,00		9 600,00
Recettes d'investissement – Total		643 839,85	196 904,00	840 743,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	167 025,15
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 007 769,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	19 100,93		19 100,93
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51 200,00		51 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	240 211,00		240 211,00
731	Fiscalité locale	729 266,00		729 266,00
74	Dotations et participations (8)	316 345,00		316 345,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	46 100,00	0,00	46 100,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 402 222,93	0,00	1 402 222,93

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	108 820,07
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 511 043,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 219 828,60	182 350,00	0,00	695 349,85	695 349,85	0,00	695 349,85	877 699,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 565,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	28 957,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
21	Immobilisations corporelles	820 881,00	105 500,00	0,00	400 700,00	400 700,00	0,00	400 700,00	506 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		866 403,00	108 050,00	0,00	400 700,00	400 700,00	0,00	400 700,00	508 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 202,00	0,00		1 901,00	1 901,00		1 901,00	1 901,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	323 248,00	74 300,00		230 748,85	230 748,85		230 748,85	305 048,85
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		328 450,00	74 300,00	0,00	234 649,85	234 649,85	0,00	234 649,85	308 949,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 194 853,00	182 350,00	0,00	635 349,85	635 349,85	0,00	635 349,85	817 699,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	24 975,60			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
Total des dépenses d'ordre		24 975,60			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	130 069,15
---	-------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	1 007 769,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 179 325,12	145 394,00	695 349,85	695 349,85	840 743,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	442 428,00	145 394,00	263 845,00	263 845,00	409 239,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	392 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		834 428,00	145 394,00	403 845,00	403 845,00	549 239,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 000,52	0,00	85 000,85	85 000,85	85 000,85
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 230,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes financières		73 230,52	0,00	94 600,85	94 600,85	94 600,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		907 658,52	145 394,00	498 445,85	498 445,85	643 839,85
021	Virement de la section de fonctionnement	229 024,00		119 646,00	119 646,00	119 646,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	17 667,00		17 258,00	17 258,00	17 258,00
041	Opérations patrimoniales (6)	24 975,60		60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes d'ordre		271 666,60		196 904,00	196 904,00	196 904,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	167 025,15
---------------------------------------	-------------------

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 007 769,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 219 828,60	182 350,00	0,00	695 349,85	695 349,85	0,00	695 349,85	877 699,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 565,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	7 500,00	1 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 950,00
2031	Frais d'études	3 005,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	28 957,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	28 957,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
21	Immobilisations corporelles	820 881,00	105 500,00	0,00	400 700,00	400 700,00	0,00	400 700,00	506 200,00
2111	Terrains nus	5 400,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
2112	Terrains de voirie	1 250,00	0,00	0,00	1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
2118	Autres terrains	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagement	173 953,00	71 700,00	0,00	52 900,00	52 900,00	0,00	52 900,00	124 600,00
21311	Bâtiments administratifs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	178 395,00	18 950,00	0,00	34 600,00	34 600,00	0,00	34 600,00	53 550,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	9 750,00	1 750,00	0,00	680,00	680,00	0,00	680,00	2 430,00
21318	Autres bâtiments publics	7 800,00	0,00	0,00	61 000,00	61 000,00	0,00	61 000,00	61 000,00
21351	Bâtiments publics	24 400,00	8 650,00	0,00	5 600,00	5 600,00	0,00	5 600,00	14 250,00
2138	Autres constructions	180 000,00	0,00	0,00	29 250,00	29 250,00	0,00	29 250,00	29 250,00
2151	Réseaux de voirie	115 550,00	3 900,00	0,00	192 000,00	192 000,00	0,00	192 000,00	195 900,00
2152	Installations de voirie	52 193,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
21831	Matériel informatique scolaire	1 600,00	550,00		0,00	0,00	0,00	0,00	550,00
21838	Autre matériel informatique	35 790,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 500,00	0,00		2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00		10 320,00	10 320,00	0,00	10 320,00	10 320,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		866 403,00	108 050,00	0,00	400 700,00	400 700,00	0,00	400 700,00	508 750,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 202,00	0,00		1 901,00	1 901,00		1 901,00	1 901,00
10226	Taxe d'aménagement	5 202,00	0,00		1 901,00	1 901,00		1 901,00	1 901,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	323 248,00	74 300,00		230 748,85	230 748,85		230 748,85	305 048,85
1641	Emprunts en euros	322 100,00	74 300,00		209 600,00	209 600,00		209 600,00	283 900,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 148,00	0,00		1 148,85	1 148,85		1 148,85	1 148,85
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		328 450,00	74 300,00	0,00	234 649,85	234 649,85	0,00	234 649,85	308 949,85
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		1 194 853,00	182 350,00	0,00	635 349,85	635 349,85	0,00	635 349,85	817 699,85
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	24 975,60			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	4 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	20 475,60			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		24 975,60			60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		1 179 325,12	145 394,00	695 349,85	695 349,85	840 743,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	442 428,00	145 394,00	263 845,00	263 845,00	409 239,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	218 450,00	111 185,00	32 305,00	32 305,00	143 490,00
1322	Subv. non transf. Régions	98 498,00	34 209,00	18 470,00	18 470,00	52 679,00
1323	Subv. non transf. Départements	38 980,00	0,00	54 170,00	54 170,00	54 170,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	10 800,00	10 800,00	10 800,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	86 500,00	0,00	64 500,00	64 500,00	64 500,00
1348	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	83 600,00	83 600,00	83 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	392 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
1641	Emprunts en euros	392 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		834 428,00	145 394,00	403 845,00	403 845,00	549 239,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 000,52	0,00	85 000,85	85 000,85	85 000,85
10222	FCTVA	49 000,52	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement	20 000,00	0,00	5 000,85	5 000,85	5 000,85
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1388	Autres fonds non transférables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	4 230,00	0,00	9 600,00	9 600,00	9 600,00
Total des recettes financières		73 230,52	0,00	94 600,85	94 600,85	94 600,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		907 658,52	145 394,00	498 445,85	498 445,85	643 839,85
021	Virement de la section de fonctionnement	229 024,00		119 646,00	119 646,00	119 646,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 667,00		17 258,00	17 258,00	17 258,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	7 660,00		7 663,00	7 663,00	7 663,00
28031	Frais d'études	800,00		801,00	801,00	801,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	3 200,00		3 200,00	3 200,00	3 200,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 485,00		4 072,00	4 072,00	4 072,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	1 522,00		1 522,00	1 522,00	1 522,00
041	Opérations patrimoniales (9)	24 975,60		60 000,00	60 000,00	60 000,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
2031	Frais d'études	24 975,60		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		271 666,60		196 904,00	196 904,00	196 904,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 612 702,00	0,00	0,00	1 511 043,00	1 511 043,00	0,00	1 511 043,00	1 511 043,00
011	Charges à caractère général (3)	374 188,00	0,00	0,00	349 088,00	349 088,00	0,00	349 088,00	349 088,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	785 000,00	0,00		802 400,00	802 400,00		802 400,00	802 400,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		49 900,00	49 900,00		49 900,00	49 900,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	115 023,00	0,00	0,00	135 251,00	135 251,00	0,00	135 251,00	135 251,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 326 211,00	0,00	0,00	1 336 639,00	1 336 639,00	0,00	1 336 639,00	1 336 639,00
66	Charges financières	32 300,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		39 800,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00		37 500,00	37 500,00
Total des dépenses réelles		1 366 011,00	0,00	0,00	1 374 139,00	1 374 139,00	0,00	1 374 139,00	1 374 139,00
023	Virement à la section d'investissement	229 024,00			119 646,00	119 646,00		119 646,00	119 646,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	17 667,00			17 258,00	17 258,00		17 258,00	17 258,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		246 691,00			136 904,00	136 904,00		136 904,00	136 904,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 511 043,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
013	Atténuations de charges (2)	11 300,05	0,00	19 100,93	19 100,93	19 100,93
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 918,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	228 169,00	0,00	240 211,00	240 211,00	240 211,00
731	Fiscalité locale	723 057,00	0,00	729 266,00	729 266,00	729 266,00
74	Dotations et participations (2)	310 206,00	0,00	316 345,00	316 345,00	316 345,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	30 200,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
Total des recettes de gestion des services		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	108 820,07
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 511 043,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 612 702,00	0,00	0,00	1 511 043,00	1 511 043,00	0,00	1 511 043,00	1 511 043,00
011	Charges à caractère général (4)	374 188,00	0,00	0,00	349 088,00	349 088,00	0,00	349 088,00	349 088,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60612	Energie - Electricité	50 000,00	0,00	0,00	53 000,00	53 000,00	0,00	53 000,00	53 000,00
60621	Combustibles	9 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
60622	Carburants	7 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60623	Alimentation	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60624	Produits de traitement	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	6 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 500,00	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	5 000,00	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6067	Fournitures scolaires	8 250,00	0,00	0,00	8 325,00	8 325,00	0,00	8 325,00	8 325,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
61358	Autres	32 400,00	0,00	0,00	15 760,00	15 760,00	0,00	15 760,00	15 760,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 300,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	0,00	0,00	6 592,00	6 592,00	0,00	6 592,00	6 592,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	24 507,00	0,00	0,00	21 370,00	21 370,00	0,00	21 370,00	21 370,00
6161	Multirisques	10 250,00	0,00	0,00	12 013,00	12 013,00	0,00	12 013,00	12 013,00
6168	Autres primes d'assurance	4 229,00	0,00	0,00	4 620,00	4 620,00	0,00	4 620,00	4 620,00
617	Etudes et recherches	27 850,00	0,00	0,00	30 875,00	30 875,00	0,00	30 875,00	30 875,00
6182	Documentation générale et technique	750,00	0,00	0,00	770,00	770,00	0,00	770,00	770,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	12 982,00	0,00		7 025,00	7 025,00	0,00	7 025,00	7 025,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	2 450,00	0,00		2 598,00	2 598,00	0,00	2 598,00	2 598,00
62268	Autres honoraires, conseils	9 000,00	0,00		7 050,00	7 050,00	0,00	7 050,00	7 050,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6228	Divers	1 200,00	0,00		516,00	516,00	0,00	516,00	516,00
6231	Annonces et insertions	250,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
6234	Réceptions	5 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00		2 124,00	2 124,00	0,00	2 124,00	2 124,00
6237	Publications	3 500,00	0,00		2 844,00	2 844,00	0,00	2 844,00	2 844,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	12 200,00	0,00		12 484,00	12 484,00	0,00	12 484,00	12 484,00
627	Services bancaires et assimilés	450,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 620,00	0,00		4 722,00	4 722,00	0,00	4 722,00	4 722,00
6282	Frais de gardiennage	700,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 400,00	0,00		20 750,00	20 750,00	0,00	20 750,00	20 750,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
63512	Taxes foncières	9 500,00	0,00		9 500,00	9 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	785 000,00	0,00		802 400,00	802 400,00		802 400,00	802 400,00
6218	Autre personnel extérieur	4 800,00	0,00		11 150,00	11 150,00		11 150,00	11 150,00
6331	Versement mobilité	2 850,00	0,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 300,00	0,00		8 600,00	8 600,00		8 600,00	8 600,00
64111	Rémunération principale titulaires	382 700,00	0,00		401 500,00	401 500,00		401 500,00	401 500,00
64131	Rémunérations	100 750,00	0,00		108 480,00	108 480,00		108 480,00	108 480,00
64168	Autres emplois aidés	34 200,00	0,00		1 580,00	1 580,00		1 580,00	1 580,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	94 600,00	0,00		101 670,00	101 670,00		101 670,00	101 670,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	106 000,00	0,00		121 300,00	121 300,00		121 300,00	121 300,00
6454	Cotisations à l'assurance chômage	5 400,00	0,00		4 460,00	4 460,00		4 460,00	4 460,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	24 800,00	0,00		20 000,00	20 000,00		20 000,00	20 000,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 400,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	4 620,00	0,00		4 700,00	4 700,00		4 700,00	4 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 200,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 880,00	0,00		11 760,00	11 760,00		11 760,00	11 760,00
014	Atténuations de produits	52 000,00	0,00		49 900,00	49 900,00		49 900,00	49 900,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	0,00		900,00	900,00		900,00	900,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	47 000,00	0,00		46 000,00	46 000,00		46 000,00	46 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	115 023,00	0,00	0,00	135 251,00	135 251,00	0,00	135 251,00	135 251,00
65311	Indemnités de fonction	35 300,00	0,00		70 800,00	70 800,00	0,00	70 800,00	70 800,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	3 100,00	0,00		3 350,00	3 350,00	0,00	3 350,00	3 350,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	2 752,00	0,00		4 060,00	4 060,00	0,00	4 060,00	4 060,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	0,00		51,00	51,00	0,00	51,00	51,00
6553	Service d'incendie	28 100,00	0,00		28 850,00	28 850,00	0,00	28 850,00	28 850,00
6558	Autres contributions obligatoires	550,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	18 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	21 000,00	0,00		14 800,00	14 800,00	0,00	14 800,00	14 800,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	5 170,00	0,00		5 090,00	5 090,00	0,00	5 090,00	5 090,00
65888	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 326 211,00	0,00	0,00	1 336 639,00	1 336 639,00	0,00	1 336 639,00	1 336 639,00
66	Charges financières	32 300,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 300,00	0,00		37 000,00	37 000,00		37 000,00	37 000,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
67	Charges spécifiques (4)	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			500,00	500,00		500,00	500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	4 500,00			500,00	500,00		500,00	500,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		39 800,00	0,00	0,00	37 500,00	37 500,00		37 500,00	37 500,00
Total des dépenses réelles		1 366 011,00	0,00	0,00	1 374 139,00	1 374 139,00	0,00	1 374 139,00	1 374 139,00
023	Virement à la section d'investissement	229 024,00			119 646,00	119 646,00		119 646,00	119 646,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	17 667,00			17 258,00	17 258,00		17 258,00	17 258,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	17 667,00			17 258,00	17 258,00		17 258,00	17 258,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		246 691,00			136 904,00	136 904,00		136 904,00	136 904,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
013	Atténuations de charges (3)	11 300,05	0,00	19 100,93	19 100,93	19 100,93
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	100,05	0,00	100,93	100,93	100,93
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	10 200,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 918,00	0,00	51 200,00	51 200,00	51 200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Red. occupation dom. public	1 200,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	4 300,00	4 300,00	4 300,00
70631	Redevances services à caractère sportif	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
706888	Autres	14 000,00	0,00	14 400,00	14 400,00	14 400,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	2 688,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	7 193,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	17 337,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	228 169,00	0,00	240 211,00	240 211,00	240 211,00
73211	Attribution de compensation	163 458,00	0,00	175 500,00	175 500,00	175 500,00
73221	FNGIR	64 711,00	0,00	64 711,00	64 711,00	64 711,00
731	Fiscalité locale	723 057,00	0,00	729 266,00	729 266,00	729 266,00
73111	Impôts directs locaux	701 352,00	0,00	705 000,00	705 000,00	705 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	9 705,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73154	Droits de place	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
73158	Autres taxes transp,véhic,droits station	0,00	0,00	2 266,00	2 266,00	2 266,00
74	Dotations et participations (3)	310 206,00	0,00	316 345,00	316 345,00	316 345,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	109 696,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
741121	DSR des communes	42 185,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
742	Dot. aux élus locaux	200,00	0,00	250,00	250,00	250,00
744	FCTVA	7 259,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	33 700,00	0,00	31 200,00	31 200,00	31 200,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	3 500,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
747888	Autres	0,00	0,00	25 350,00	25 350,00	25 350,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	30 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
748312	D.C.R.T.P.	24 142,00	0,00	24 142,00	24 142,00	24 142,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	59 000,00	0,00	51 903,00	51 903,00	51 903,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	524,00	0,00	500,00	500,00	500,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	30 200,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
752	Revenus des immeubles	30 200,00	0,00	46 100,00	46 100,00	46 100,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 376 850,05	0,00	1 402 222,93	1 402 222,93	1 402 222,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 669 500,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 669 500,00									
emprunt n° 9232102	CELDA	06/06/2013	2013-06-06	25/07/2014	155 000,00	F		3,880	3,880	EURO	A	C	N	A-1
emprunt n°A19170JC000	CELDA	25/10/2017	2017-12-15	10/03/2018	75 000,00	F		1,240	1,240	EURO	A	C	N	A-1
00001093761	CREDIT AGRICOLE SRA	18/11/2015	2015-11-18	01/04/2016	60 000,00	F		1,550	1,550	EURO	A	C	N	A-1
00001093761	CELDA	19/10/2016	2016-10-19	25/10/2017	61 000,00	F		0,770	0,770	EURO	A	C	N	A-1
00003230896	CREDIT AGRICOLE SRA	08/12/2022	2022-12-08	13/02/2023	60 000,00	F		3,260	3,260	EURO	A	C	N	A-1
03230964	CREDIT AGRICOLE SRA	08/12/2022	15/01/2023	14/02/2023	50 000,00	F		3,260	3,260	EURO	A	X Autres	N	A-1
3136	AGENCE FRANCE LOCALE	21/11/2024	2024-12-10	10/03/2025	140 000,00	F		3,320	3,320	EURO	T	X Autres	N	A-1
3137	AGENCE FRANCE LOCALE	16/11/2023	2023-12-20	20/03/2024	60 000,00	F		3,750	3,750	EURO	T	C	N	A-1
3138	AGENCE FRANCE LOCALE	16/11/2023	2023-12-20	20/03/2024	80 000,00	F		3,750	3,750	EURO	T	C	N	A-1
4476	AGENCE FRANCE LOCALE	22/05/2025	2025-06-20	22/09/2025	110 000,00	F		3,300	3,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
4477	AGENCE FRANCE LOCALE	22/05/2025	2025-06-20	22/09/2025	46 000,00	F		3,300	3,300	EURO	T	X Autres	N	A-1
4478	AGENCE FRANCE LOCALE	22/05/2025	16/06/2025	22/09/2025	180 000,00	F		2,750	2,750	EURO	T	X Autres	O	A-1
4479	AGENCE FRANCE LOCALE	22/05/2025	15/07/2025	20/10/2025	56 000,00	F		2,780	2,780	EURO	T	X Autres	O	A-1
MON529293EUR/0530497/001	LA BANQUE POSTALE	14/10/2019	2019-12-02	01/04/2020	135 000,00	F		0,710	0,710	EURO	T	X Autres	N	A-1
N° 3727562	CREDIT AGRICOLE SRA	30/05/2024	2024-07-02	30/07/2024	200 000,00	F		3,775	3,775	EURO	A	C	N	A-1
Prêt n°00000408234	CREDIT AGRICOLE SRA	19/07/2010	2010-09-05	05/09/2011	80 000,00	F		3,490	3,490	EURO	A	C	N	A-1
emprunt n° 00000035083	CREDIT AGRICOLE SRA	25/04/2007	2007-04-25	25/01/2008	121 500,00	F		4,200	4,200	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 669 500,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 094 066,32					150 838,94	33 999,59	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 094 066,32					150 838,94	33 999,59	0,00	0,00
emprunt n° 9232102	N	0,00	A-1	76 352,27	8,00	F		3,880	8 321,84	2 962,47	0,00	0,00
emprunt n°A19170JC000	N	0,00	A-1	26 000,96	4,00	F		1,240	6 380,57	322,41	0,00	0,00
00001093761	N	0,00	A-1	10 661,22	2,00	F		1,550	5 292,10	165,25	0,00	0,00
00001093761	N	0,00	A-1	15 780,07	3,00	F		0,770	5 218,22	123,06	0,00	0,00
00003230896	N	0,00	A-1	41 268,53	9,00	F		3,260	4 453,42	1 490,54	0,00	0,00
03230964	N	0,00	A-1	34 390,44	9,00	F		0,000	3 711,19	1 242,11	0,00	0,00
3136	N	0,00	A-1	130 799,38	14,00	F		0,033	7 576,36	4 310,96	0,00	0,00
3137	N	0,00	A-1	50 696,79	10,00	F		3,750	4 351,48	1 880,64	0,00	0,00
3138	N	0,00	A-1	67 595,75	10,00	F		3,750	5 801,96	1 967,52	0,00	0,00
4476	N	0,00	A-1	104 322,11	11,25	F		0,033	7 727,78	3 410,62	0,00	0,00
4477	N	0,00	A-1	43 625,60	11,50	F		0,033	3 231,63	1 426,25	0,00	0,00
4478	N	0,00	A-1	136 625,00	2,00	F		2,750	60 000,00	3 798,92	0,00	0,00
4479	N	0,00	A-1	56 000,00	2,00	F		2,780	0,00	1 180,57	0,00	0,00
MON529293EUR/0530497/001	N	0,00	A-1	84 940,55	9,25	F		0,710	8 916,35	579,37	0,00	0,00
N° 3727562	N	0,00	A-1	172 783,19	18,00	F		4,200	6 878,93	7 545,81	0,00	0,00
Prêt n°00000408234	N	0,00	A-1	25 398,98	5,00	F		3,490	4 737,37	886,42	0,00	0,00
emprunt n° 00000035083	N	0,00	A-1	16 825,48	2,00	F		4,200	8 239,74	706,67	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés publics de travaux et de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 094 066,32					150 838,94	33 999,59	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 094 066,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 730 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	C / 203 - Frais d'étude	5	19/12/2024
L	C/ 204 - Subvention biens mobiliers	5	19/12/2024
L	C/ 204 - Subvention biens immobiliers	10	19/12/2024
L	C / 202 - Frais document d'urbanisme	10	19/12/2024

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	500,00		10 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
Provisions pour litiges	500,00		10 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
Provision pour litiges	500,00	01/01/2025	10 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	500,00		10 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	500,00		10 000,00	10 500,00	0,00	10 500,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
------------------------	-------	--	-------	---	---	--------------------------------

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	116 138,00	11 291,55	11 001,95
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	115 445,74
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	115 445,74
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 402 222,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	8,23

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					116 138,00	6 251,55	3 360,00	1 680,00	0,00	0,00	11 291,55
Location matériel informatique	2021	REX ROTARY - FRANFINANCE	63	3 308,10	71 538,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Location PC mairie	2021	REX ROTARY - CCLS	63	478,45	16 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Location standard et tel MAIRIE	2022	KOESIO	63	3 855,40	11 400,00	2 891,55	0,00	0,00	0,00	0,00	2 891,55
COPIEURS MAIRIE / ECOLES	2024	PRINT 07	5	3 360,00	16 800,00	3 360,00	3 360,00	1 680,00	0,00	0,00	8 400,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				11 001,95	116 138,00	6 251,55	3 360,00	1 680,00	0,00	0,00	11 291,55

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					19 015,98
6281		Cotisation 2026	ALVR	Association	2 414,34
6281		Cotisation 2026	ADT Village à caractère	Association	1 057,00
6281		Cotisation 2026	Asso des Maires de l'Ardèche	Association	599,64
6281		Cotisation 2026	Asso communale forestière de l'Ardèche	Association	350,00
6281		Adhésion 2026	ASSO DES MAIRES RURAUX DE L'ARDECHE	Association	95,00
6281		Cotisation 2026	CAUE de l'Ardèche	Association	200,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	LA PREVENTION ROUTIERE	Association	400,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	CRII RAD	Association	100,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	Association CAPER	Association	100,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	Association donateurs de sang bénévoles du Teil	Association	100,00
65748		Subvention festival 2026	LA CASCADE	Association	7 000,00
65748		Subvention voyages scolaire 2026 - COMMUNE	Coopérative scolaire PRIMAIRE Publique	Association	2 500,00
65748	En conformité avec le CGCT	Subvention à destination du sauvetage en mer	SOS MEDITERRANEE	Association	1 000,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	APE ECOLES PUBLIQUES	Association	2 500,00
65748		Subvention fonctionnement association 2026	FNACA	Association	100,00
65748		Subvention fonctionnement 2026	ECOLE JEUNES POMPIERS DU TEIL	Association	200,00
65748		Subvention 2026	LAMARINETTE	Association	300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	3,00	9,00	5,63	1,93	7,56
Adjoint administratif territorial	C	2,00	2,00	4,00	1,63	1,86	3,49
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,07	0,07
FILIERE TECHNIQUE (c)		6,00	9,00	15,00	7,15	3,06	10,21
Adjoint technique territorial	C	2,00	7,00	9,00	1,79	3,06	4,85
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	2,57	0,00	2,57
Agent de Maitrise Principal	C	1,00	1,00	2,00	1,79	0,00	1,79
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	C	0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,37	0,00	0,37
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	0,00	1,00	1,00	0,37	0,00	0,37
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		12,00	14,00	26,00	14,01	4,99	19,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : $ETPT = \text{Effectifs physiques} \times \text{quotité de temps de travail} \times \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	ADM	368	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-23-2°	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-8-2°	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE (M57) - COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE - BP - 2026

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SIVU des Inforoutes de l'Ardèche	01/01/2001		0,00
EPCI			
Syndicat des Eaux du Fay	01/08/1948		0,00
Syndicat Départemental d'Energies	21/09/1963		0,00
EPCI Ardèche Rhône Coiron	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
Association Logement Vallée du Rhône	13/01/1995	cotisation annuelle	2 414,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-130 069,15	-130 069,15
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-36 956,00	-36 956,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-167 025,15	-167 025,15

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	167 025,15	167 025,15
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-167 025,15	-167 025,15
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	231 501,00	231 501,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	231 504,85	231 504,85
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	3,85	3,85

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		231 501,00	I 231 501,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		229 600,00	229 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	209 600,00	209 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	20 000,00	20 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 901,00	1 901,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 901,00	1 901,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		231 504,85	III 231 504,85
Ressources propres externes de l'année (a)		85 000,85	85 000,85
10222	FCTVA	80 000,00	80 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	5 000,85	5 000,85
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		146 504,00	146 504,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 663,00	7 663,00
28031	<i>Frais d'études</i>	801,00	801,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	3 200,00	3 200,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	4 072,00	4 072,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	1 522,00	1 522,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	9 600,00	9 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	119 646,00	119 646,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/02/2026

Présenté par Le Maire Pierre LAULAGNET (1),
A Alba-la-Romaine, le 05/03/2026

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire
A Alba-la-Romaine, le 05/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3).

ALLEOUD Sophie , Conseillère Municipale	
BERARD Denis , Conseiller municipal	
BOMBRUN Claire , Conseillère Municipale	
BOUNIARD Philippe , Adjoint	
EUVRARD Philippe , Conseiller Municipal	
GONIEAUX Jean-Charles , Conseiller Municipal	
GUICHARD Simone , Conseillère Municipale	
GUIGON Agnès , Conseillère Municipale	
LAMOINE Yves , Conseiller Municipal	
LAULAGNET Pierre , Maire	
LEYNON Catherine , Conseillère Municipale	
MERCOYROL Jérôme , Conseiller Municipal	
PREVOST Michel , Conseiller Municipal	
PUEYO Bernard , Conseiller Municipal	
THOMAS Carole , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par Le Maire Pierre LAULAGNET (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.